N° 328 du mercredi 18 janvier 2023 - lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

LIMAY

Un bébé de deux ans s'échappe d'une crèche

Faits divers page 12

Les entrées supprimées du menu des cantines : entre raison et indignation

Dossier page 2

Le conseil municipal d'Aubergenville et les représentants des parents d'élèves ont acté la suppression de l'entrée des menus des cantines de la ville, afin d'éviter l'augmentation des coûts pour les familles. Une décision qui scandalise l'opposition.

Actu page 4

YVELINES

Retour sur les vœux conjoints des Yvelines et des Hauts-de-Seine

ORGEVAL
Des projections régulières de films attendues à l'espace Claude Rich **Page 6**

CARRIERES-SOUS-POISSY
La Ville rend hommage à la policière Clarissa Jean-Philippe **Page 7**

POISSY
Une réunion publique pour aborder la dégradation du service de bus **Page 8**

CARRIERES-SOUS-POISSY
Croyant se rendre à un rendez-vous galant, il tombe dans un guet-apens **Page 12**

BOXE FRANÇAISE
Enoch Effah est venu transmettre les valeurs de la boxe à des passionnés **Page 15**

VALLEE DE SEINE
Nuits de la lecture : de nombreux événements prévus en vallée de Seine **Page 18**

OINVILLE-SUR-MONTCIENT

L'hôtel de ville « *retrouve son aspect remarquable* »

Actu page 7

Actu page 4

CARRIERES-SOUS-POISSY

Faite à 70% de bois, la nouvelle école Jean-Giono se veut écoresponsable

Actu page 8

ROSNY-SUR-SEINE

Cartables numériques : les collégiens rosnéens satisfaits

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr
G en Yvelines

AUBERGENVILLE

Les entrées supprimées du menu des cantines : entre raison et indignation

Le conseil municipal d'Aubergenville et les représentants des parents d'élèves ont acté la suppression de l'entrée des menus des cantines de la ville, afin d'éviter l'augmentation des coûts pour les familles. Une décision qui scandalise l'opposition.

MAXIME MOERLAND

Le mardi 20 décembre à quelques jours des fêtes, le conseil municipal d'Aubergenville se réunissait pour la dernière fois de l'année, suite au report de la séance du 14 décembre, faute de quorum. Un conseil en apparence comme les autres, jusqu'à la mention d'un sujet qui a fait réagir l'opposition, incarnée par Philippe Gommard (LO) et Véronique Wernlé-Liorzou.

La municipalité a en effet acté, avec 25 voix pour et 2 voix contre, la modification de la composition des repas dans les cantines des établissements scolaires de la ville, avec la suppression pure et simple des entrées. Les repas, jusqu'alors composés de 5 plats, n'en comporteront plus que 4, avec le plat protidique, sa garniture, un produit laitier et un dessert.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La suppression des entrées pose également la question de l'équilibre des repas.

Une décision qui a de quoi interroger de prime abord, mais qui a été mûrement réfléchie et débattue en amont par la municipalité et les parents d'élèves, sur fond d'augmentation des tarifs municipaux, et donc de la restauration scolaire. « *Nous avons rencontré les représentants des parents d'élèves, qui étaient embêtés par l'augmentation des prix de la cantine*, se souvient Gilles Lécole, maire LR d'Aubergenville. *Nous avons alors proposé d'absorber le coût supplémentaire pour les familles en supprimant une composante des repas* », en l'occurrence, l'entrée.

Le débat a accouché d'un vote entre les représentants des parents d'élèves des différents établissements, à l'issue duquel « *la grande majorité a demandé à ce qu'on supprime l'entrée comme composante pour absorber l'augmentation du coût*, souligne l'édile. *C'était un exercice de démocratie participative* ». Ainsi, le prix du repas pour un élève (intra-muros) en école maternelle passe de 3,90 euros à 3,73 euros, et de 3,97 euros à 3,80 euros en école primaire.

Une décision « *scandaleuse* » selon Philippe Gommard. « *C'est inacceptable que l'alimentation des enfants fasse les frais de la spéculation des grands groupes de l'agro-alimentaire et de l'énergie. Les parents ont eu le choix entre supprimer un élément du repas, ou augmenter la prestation, ce qui n'est pas possible pour eux avec tous les prix qui augmentent. Même si on leur a demandé leur préférence, je ne pense pas que ce soit un véritable choix. C'est comme choisir entre la peste ou le choléra* » déclare le conseiller municipal d'opposition.

25 voix pour, 2 voix contre

Pour justifier cette décision, la Ville souligne une autre problématique grandissante : celle du gâchis alimentaire. « *Les professionnels nous alertent au sujet d'un gaspillage énorme dans les cantines*, assure Gilles Lécole. *Les enfants ne mangent plus d'entrées. Même les familles admettent qu'à la maison, ce n'est plus une habitude. Les élus d'opposition ne voient pas comment cela se passe dans une cantine, ils ne voient pas tous les repas qui nous restent sur les bras ! Bien que ces restes soient récupérés par une association, qui les distribue aux personnes dans le besoin* ». À en croire une étude publiée par Kantar en 2017, il semblerait bien que les habitudes alimentaires des Français aient changé. En effet, l'institut de sondage soulignait une baisse de 10,2 millions d'entrées consommées par semaine lors des repas des Français, entre 2014 et 2017.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour justifier cette décision, la Ville souligne une autre problématique grandissante : celle du gâchis alimentaire.

De son côté, Philippe Gommard juge « *fallacieux* » l'argument du gaspillage alimentaire. « *Il existe, mais il faut se donner les moyens pour que les enfants goûtent à tout*, affirme-t-il. *L'école devrait jouer un rôle d'éducateur en la matière. L'augmentation des prix est un prétexte. Aujourd'hui, on supprime l'entrée. Mais si demain les prix augmentent encore, qu'est-ce qu'on va encore supprimer dans leur repas ? Pourquoi il n'y a pas de personnel qualifié pour les inciter, et leur donner envie de tout goûter ? Ils n'ont clairement pas fait ce choix* ».

Une proposition « *irréaliste* » pour le maire d'Aubergenville, qui rappelle que « *les premiers éducateurs, ce sont les parents. Quand on a un enfant qui n'aime pas quelque chose, on peut toujours essayer ! On encadre les enfants, mais on ne peut pas avoir un adulte qui reste derrière chacun d'entre eux pour qu'ils goûtent leurs salsifis* ».

La suppression des entrées pose également la question de l'équilibre des repas. Comme le souligne Philippe Gommard, le repas de la cantine « *est, pour beaucoup d'enfants de milieu populaire, le seul repas équilibré de la journée* ». Gilles Lécole se veut rassurant, et précise que des « *commissions de restauration* » se tiennent plusieurs fois par an pour échanger autour de l'alimentation des élèves. « *On se réunit avec le prestataire Ekilibre, l'adjointe aux affaires scolaires Marie-Christine Lozach-Paiola, mais aussi des représentants de parents d'élèves, une diététicienne et même le conseil municipal des enfants. Si on laisse uniquement la parole à ces derniers, il y aurait frites et burgers à la cantine tous les jours. Mais une diététicienne veille à l'équilibre. On lui a confié pour mission de prendre en considération la modification de la composition des repas* ».

Si elle est loin de faire l'unanimité, cette mesure, effective depuis le 1er janvier, était nécessaire selon le maire de la Ville, pour « *réduire le gaspillage* » et « *maîtriser* » les coûts pour les familles. Elle témoigne surtout de l'impact de l'inflation sur leur quotidien, et ce jusque dans le réfectoire scolaire. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Si elle est loin de faire l'unanimité, cette mesure, effective depuis le 1er janvier, était nécessaire selon le maire de la Ville.

Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

VEOLIA

YVELINES

Retour sur les vœux conjoints des Yvelines et des Hauts-de-Seine

Après deux ans de pandémie de Covid, les vœux conjoints des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont eu lieu mardi 10 janvier au Pavillon du Haras de Jardy.

DAVID CANOVA

Après deux annulations en raison de la pandémie de Covid, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine se sont retrouvés pour organiser conjointement la cérémonie de vœux. Des retrouvailles qui se sont déroulées mardi 10 janvier au Pavillon du Haras de Jardy, à la frontière entre les deux territoires. Et comme il se doit, les deux présidents LR, Georges Siffredi pour les Hauts-de-Seine et Pierre Bédier pour les Yvelines, ont présenté leurs vœux aux convives, dont le président du Sénat, Gérard Larcher, et les préfets Jean-Jacques Brot (78) et Laurent Hottiaux (92).

Une cérémonie particulière, empreinte d'émotion car, comme l'a souligné d'emblée Georges Siffredi, « […] *comme beaucoup parmi vous, j'ai évidemment une pensée émue pour mon ami et prédécesseur, Patrick Devedjian, lui qui se tenait devant nous il y a trois ans, lors de cette même cérémonie commune à La Seine Musicale. Visionnaire, audacieux, volontiers disruptif, Patrick a métamorphosé les Hauts-de-Seine qu'il aimait passionnément, et les grands projets qu'il portait au début de l'année 2020 témoignaient de sa volonté de poursuivre le travail au long cours qu'il avait entrepris 13 ans plus tôt, en accédant à la présidence du Département* ». Le président des Hauts-de-Seine est alors revenu sur la coopération renforcée entre les deux Départements qui a permis de nombreuses réalisations communes, avant de céder la parole à Pierre Bédier.

LA GAZETTE EN YVELINES

Les deux présidents départementaux LR, Georges Siffredi pour les Hauts-de-Seine et Pierre Bédier pour les Yvelines, ont présenté leurs vœux aux convives, dont le président du Sénat, Gérard Larcher, et les préfets Jean-Jacques Brot (78) et Laurent Hottiaux (92).

« *je ne peux m'empêcher de commencer ce propos par une pensée pour mon ami, pour notre ami, Patrick Devedjian, emporté par la première vague de la pandémie et dont beaucoup ici, Georges Siffredi et moi les premiers, ressentons encore douloureusement l'absence* », a expliqué le président du Département des Yvelines avant de tirer à boulets rouges sur l'État et le gouvernement.

« *Jamais depuis mon entrée dans la vie politique, je n'ai observé un pouvoir aussi jacobin, aussi centralisateur, aussi convaincu – contrairement à de nombreuses évidences – de détenir seul la vérité révélée et aussi incapable de convaincre, … faute de parvenir à indiquer avec clarté et constance la direction qu'il veut emprunter. Car ce qui me frappe, plus que le reste, c'est cette absence de pensée, de réflexion, pourtant si essentielle dans une démocratie, cette absence de pensée disais-je sur l'équilibre des pouvoirs locaux et du pouvoir national* ».

Égratignant au passage le non-cumul des mandats, Pierre Bédier n'a pas manqué l'occasion de rappeler d'évoquer la perte d'autonomie financière des collectivités territoriales. « *Les dernières années ont vu une entreprise sans doute irréfléchie mais néanmoins systématique de destruction de ce qui restait de la fiscalité locale. Avons-nous oublié cette règle presque universelle qui fait de la responsabilité fiscale le premier fondement de la démocratie ?* »

« *Pensons-nous qu'elle est désuète ? Je ne crois pas que quiconque oserait l'affirmer mais alors comment justifier de faire le contraire de ce que l'on croit bon ? Notre État s'accroche à l'idée d'une omnipotence que sa faillite financière et intellectuelle transforme en omniprésence bavarde et impuissante* ».

Prônant une vraie décentralisation, le président du Département des Yvelines a de nouveau expliqué qu'il fallait que « *l'État renforce son administration déconcentrée aujourd'hui bien affaiblie, malgré l'immense qualité de nos préfets de départements et de notre préfet de région ; il faut qu'il réfléchisse à l'articulation de son action avec celle des collectivités du quotidien, que sont les Communes et les Départements, en reconnaissant, dans les faits et pas seulement dans les mots, leur légitimité démocratique et l'importance essentielle de leur action au service de nos populations. En les traitant comme des partenaires responsables et non comme des subordonnés récalcitrants* ».

Et de conclure sur une pensée d'Aimé Césaire : « *C'est quoi une vie d'homme ? C'est le combat de l'ombre et de la lumière… C'est une lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur… Je suis du côté de l'espérance mais d'une espérance conquise, lucide, hors de toute naïveté. Dans le droit fil de cette sublime pensée de l'immense poète antillais, je veux vous souhaiter, à chacune et à chacun d'entre nous, comme à nos collectivités, nos entreprises, nos associations, une année 2023 illuminée par une espérance conquise, lucide, sans naïveté. Et je veux élargir cette espérance à notre belle et grande Nation, la France.* » ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

Faite à 70% de bois, la nouvelle école Jean-Giono se veut écoresponsable

La Ville de Carrières-sous-Poissy a inauguré, le samedi 7 janvier dernier, l'école Jean-Giono rénovée en profondeur.

MAXIME MOERLAND

Le jeudi 5 janvier dernier, les élèves de l'école Jean Giono ont enfin pu découvrir leur nouvel établissement flambant neuf. En travaux depuis 12 mois, il est désormais composé à 70 % de bois, et a été pensé avec de fortes ambitions environnementales.

Cette rénovation était vue comme « *un projet ultra-prioritaire* », souligne la Ville, et ce depuis la prise de fonction de la nouvelle municipalité en 2019. L'école se trouvait alors dans un état vieillissant, tandis que les élèves étaient accueillis dans des salles préfabriquées depuis la rentrée de septembre 2019. Pour relever ce défi, la Ville a pu compter sur le soutien du Département, qui a financé 70 % des 10,2 millions d'euros nécessaires à sa transformation. « *Ce projet de réhabilitation-extension illustre également la volonté du Département de soutenir significativement le bloc communal et de contribuer efficacement à la création d'équipements nécessaires pour l'accueil de nouveaux habitants* », assure le conseil départemental.

« Un projet ultra-prioritaire »

Mais qu'apporte concrètement cette rénovation aux élèves ? D'abord, un nombre de classes plus important : 25 salles peuvent désormais les accueillir, contre 15 auparavant. Un agrandissement bienvenu, auquel s'ajoutent un espace dédié à la pratique sportive et des aires de jeux, un espace périscolaire de 200 m² pour accueillir les enfants, un hall d'accueil de 50 m² ou encore une médiathèque de 90 m². Une nouvelle salle réservée aux enseignants a également vu le jour, tout comme des bureaux dédiés à la direction et au psychologue scolaire.

Les aménagements extérieurs ont, eux aussi, bénéficié d'un coup de neuf. Et pas des moindres. Les élèves peuvent désormais profiter d'une cour de récréation avec préau, d'un parvis piétonnier et sécurisé commun avec l'école maternelle, ainsi que des espaces végétalisés dans la cour et aux abords de l'établissement.

« *12 mois plus tard, c'est pour nous une grande fierté que de voir ces jeunes Carriérois et leurs enseignants découvrir leur nouvelle école. Je le dis avec beaucoup d'émotions car ce fut pour la Ville et ses partenaires un travail de longue haleine. Beaucoup d'élus, de parents, de personnels éducatifs, d'agents municipaux ont donné de leur temps et n'ont pas ménagé leurs efforts pour voir aboutir ce beau projet* » s'est réjoui Eddie Aït (SE), maire de Carrières-sous-Poissy.

LA GAZETTE EN YVELINES

Ce projet a d'ailleurs été récompensé par le Prix interdépartemental 2022 de l'innovation urbaine, dans la catégorie « *Innovation architecturales, paysagères et environnementales* ».

Le « *choix vertueux* » d'une ossature bois pour rénover l'école Jean Giono a présenté plusieurs avantages : réduire son bilan carbone et ses émissions de gaz à effet de serre, améliorer son enveloppe thermique, mais aussi réduire les délais de construction pour ouvrir l'école à temps. Ce projet a d'ailleurs été récompensé par le Prix interdépartemental 2022 de l'innovation urbaine, dans la catégorie « *Innovation architecturale, paysagère et environnementale* ». ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le parking Maurice Berteaux fermé « *jusqu'à fin février* »

En raison de travaux menés sur le parking Maurice Berteaux, le stationnement n'est plus autorisé depuis le 9 janvier.

« *La Ville se modernise.* » Voici comment la municipalité a annoncé le 8 janvier sur sa page Facebook la fermeture du parking Maurice Berteaux, situé dans la rue commerçante du centre-ville. Cette fermeture, liée à des travaux, est effective depuis le 9 janvier. Selon la Ville, elle devrait perdurer « *jusqu'à fin février 2023* ». Le chantier mené sur le parking entre dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Maurice Berteaux. Comme le relatait *La Gazette* en février dernier, l'édile, Laurent Brosse (DVD), déplore le manque de places de stationnement dans la rue commerçante. « *Dans le centre-ville, il y a un déficit de places et on a un centre-ville qui est de plus en plus attractif* », déclarait-il en insistant cependant sur le fait que l'aménagement du centre-ville doit cependant « *mêle[r] à la fois la déambulation piétonne et la voiture* ». En attendant la fin des travaux sur le parking Maurice Berteaux, la Ville invite les conducteurs à stationner « *sur le parking Fouillère, sur les quais de Seine ou à l'hôtel-de-ville* ». ■

■ EN IMAGE

MEULAN-EN-YVELINES

Île du Fort : la nouvelle aire de jeux a ouvert ses portes

« *Les enfants peuvent grimper, sauter, s'inventer pirate [et] s'amuser dans un espace coloré et sécurisé.* » Cette description est celle faite le 9 janvier sur la page Facebook de la Ville de Meulan-en-Yvelines concernant la nouvelle aire de jeux accessible aux enfants « *dès six mois* ». Elle est située sur l'île du Fort, allée Jean Sorbier, et remplace l'ancienne dont la Ville avait indiqué, en mai dernier, à *La Gazette* qu'elle la jugeait « *vieillissante* ». « *La nouvelle aire de jeux est jolie mais dommage qu'il n'y ait plus de balançoire* », commente une personne sur Facebook. ■

TRIEL-SUR-SEINE

Un nouveau jeu pour enfant prochainement installé au parc Senet

Le 3 janvier, la Ville a indiqué sur sa page Facebook que des travaux sont actuellement en cours au parc Senet pour installer un jeu qui sera accessible aux enfants « *à partir de deux ans* », à mobilité réduite ou non.

Un toboggan coloré accessible, entre autres, par une rampe d'accès. Voici à quoi ressemble le visuel de la Ville concernant le futur jeu pour enfant qui sera prochainement basé à l'intérieur du parc Senet. Le 3 janvier, sur sa page Facebook, la municipalité a indiqué que les « *travaux de réalisation* » de ce jeu ont débuté le 3 janvier et doivent durer « *jusqu'à la mi-février* ».

Les travaux doivent durer « *jusqu'à la mi-février* »

« *[La] mise en œuvre [de ce jeu] va engendrer une fermeture partielle de la zone pendant le temps des travaux* », indique la Ville en précisant que ce nouveau jeu sera accessible aux enfants « *à partir de deux ans* », qu'ils soient ou non à mobilité réduite. Il remplacera « *un tourniquet vétuste désinstallé il y a plusieurs années* ». ■

ORGEVAL

Des projections régulières de films attendues à l'espace Claude Rich

Dans le but d'organiser régulièrement des événements cinématographiques, le maire orgevalais, Hervé Charnallet, a indiqué le 11 janvier à *La Gazette* que du matériel de projection sera installé prochainement à l'espace culturel, associatif et multisport Claude Rich.

CELINE CRESPIN

Le projet culturel visant à organiser régulièrement des séances de cinéma pour les habitants prend forme. Comme le relatait *La Gazette* en janvier 2021, la Ville d'Orgeval souhaitait accroître son offre culturelle en proposant aux habitants intéressés par le septième art de pouvoir se retrouver autour de projections cinématographiques. Un questionnaire en ligne avait été mis en place pour recueillir les avis des administrés ainsi que d'éventuelles suggestions. Le 11 janvier 2023, l'édile, Hervé Charnallet, a indiqué à *La Gazette* que ces rencontres auraient lieu à l'espace culturel, associatif et multisport Claude Rich qui a été inauguré en novembre dernier. Selon le maire, le lieu est parfaitement adapté à l'organisation de tels événements.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

L'espace Claude Rich, inauguré en novembre dernier, a une superficie totale de 1200 m². Selon l'édile, Hervé Charnallet, il comprend notamment un espace culturel de « *300 m²* » qui contient « *des gradins rétractables de 176 places* ».

« *La salle va nous permettre [d'organiser des projections cinématographiques]* », déclare-t-il en insistant sur le fait que, sur les 1200 m² de l'espace Claude Rich, l'espace culturel a une superficie de « *300 m²* » et contient « *des gradins rétractables de 176 places* ». Selon le magazine d'informations municipales, *Orgeval le mag*, l'espace culturel est également doté d'une scène de « *50 m²* ».

Avant de mettre en place des projections cinématographiques régulières à l'espace Claude Rich, des diffusions de films ont eu lieu l'année dernière, à titre expérimental. « *On a fait trois expériences pilotes l'année dernière de projections de films avec la population invitée et avec, à chaque fois, un invité [d'honneur]*, explique Hervé Charnallet. *[Il pouvait s'agir par exemple] d'un professionnel [du cinéma] ou un metteur en scène. [Le but était] de faire des soirées débats et partager un moment de convivialité ensemble après le film. Cela a très bien marché* […]. *On a [donc] fait un investissement supplémentaire de matériel de projection de cinéma.* » Selon Hervé Charnallet, ce matériel sera installé « *dans les prochains jours* » à l'espace Claude Rich.

Les diffusions de films pourraient être confiées à une association locale. « *On a plusieurs Orgevalais qui se sont manifestés pour créer une association et développer ce projet*, affirme le maire. *Mon souhait serait de commencer avec au moins 4 ou 5 projections dans l'année. Si on arrive à atteindre un rythme comme cela, à fidéliser le public avec des invités, on verra [pour peut-être augmenter cette fréquence] mais l'objectif pour cette première année ce serait de pouvoir démarrer avec 4 ou 5 projections [en 2023].* » ■

L'édile se réjouit du nom de l'espace Claude Rich

Le nom de l'espace Claude Rich, inauguré en novembre dernier, n'est pas anodin. Il a effectivement été choisi pour rendre hommage à l'acteur Claude Rich (1929-2017) qui a habité la commune orgevalaise.

« *Claude Rich a vécu pendant plusieurs dizaines d'années à Orgeval. Il faisait vraiment partie de la vie des Orgevalais* […], explique le maire, Hervé Charnallet. *Il était très apprécié. Pour nous c'était donc très important [de lui rendre hommage en associant son nom à ce nouvel espace culturel, sportif et associatif]. On a, bien entendu, recueilli l'aval de ses deux filles qui étaient très contentes et très fières de voir le nom de leur papa donné à cet espace. [Les Orgevalais] ont aussi un sentiment de fierté. On est tous fiers.* »

En plus de l'espace culturel de « *300 m²* », l'espace Claude Rich a également un gymnase de « *400 m²* » avec une tribune pouvant accueillir « *110 personnes* ». Selon le magazine d'informations municipales, *Orgeval le mag*, le coût total de cette infrastructure culturelle, associative et sportive, s'élève à « *4,4 millions d'euros* ». Elle a été subventionnée à hauteur de « *1,56 million d'euros* » par le Département et la Région.

INDISCRETS

Présent lors de la cérémonie des vœux de Mantes-la-Ville, le président du Département des Yvelines, Pierre Bédier (LR), a partagé un commentaire sur sa page Facebook : « *De nombreux défis pour Mantes La Ville dont le Maire, mon ami Sami Damergy, et son équipe municipale font un travail remarquable pour améliorer quotidiennement le cadre de vie des Mantevilloises et des Mantevillois. Présent à la cérémonie des vœux 2023. Bonne année à vous tous !* » ■

Sur son compte twitter, le député Renaissance de la 12e circonscription, Karl Olive, a publié un « *Bruit de marché* » : « *Les Français ont bien compris qu'ils allaient travailler plus et ils sont prêts à l'accepter MAIS ils veulent une réforme juste. Et qu'on arrête de subventionner ceux qui ne travaillent pas et qui sont payés à rien foutre ! (SIC)* » ■

Bientôt un débat sur la réforme des retraites entre députés des Yvelines ? C'est en tout cas le souhait des élus NUPES Benjamin Lucas (8ème circonscription) et William Martinet (11ème circonscription) qui ont adressé un courrier des Yvelines en ce sens, à leurs collègues députés et députées du département.

Leur souhait est que chaque circonscription accueille un « *débat ouvert à toutes et tous entre parlementaires favorables et opposés à ce projet* ». Les deux députés concluent leur lettre conjointe par une invitation à une première réunion publique, le 27 janvier à Limay. ■

Jeudi 12 janvier 2023, Sophie Barrois, présidente du conseil d'administration de la Caf des Yvelines, Didier Grosjean, directeur de la Caf des Yvelines, et Fabienne Lambert, présidente de l'Association départementale des Restaurants du Cœur des Yvelines, ont signé une convention de partenariat pour lutter contre la précarité et favoriser l'accès aux droits des personnes les plus démunies.

Dans un souci réciproque d'accompagner les publics les plus vulnérables, la Caf des Yvelines et les Restaurants du Cœur des Yvelines unissent leurs forces et s'engagent dans une relation partenariale, reposant sur plusieurs actions comme informer et accompagner les bénévoles des Restaurants du Cœur pour faciliter l'accès aux droits pour les familles des bénéficiaires ou encore de mettre en place des ateliers collectifs sur les différentes problématiques rencontrées. Une belle initiative. ■

Toujours en verve lorsqu'il s'agit du Paris Saint-Germain (PSG), le député Karl Olive s'est également fendu d'un commentaire sur la décision de la maire de Paris, Anne Hidalgo, de ne pas vendre le Parc des Princes, sur l'antenne de *France Info* : « *Si le PSG veut grandir, gagner la Ligue des Champions, il se doit d'étendre la capacité du Parc des Princes* ». « *Je suis dans une frustration et une tristesse par rapport à cette décision radicale* », ajoute-t-il. ■

OINVILLE-SUR-MONTCIENT

L'hôtel de ville « *retrouve son aspect remarquable* »

L'inauguration officielle marquant la fin de la rénovation de la mairie a eu lieu le 7 janvier. Les travaux réalisés ces dernières années ont notamment permis de mettre en valeur les briques d'origine du bâtiment.

CELINE CRESPIN

L'hôtel de ville a retrouvé son éclat d'antan. Après des travaux de rénovation entrepris ces dernières années, la fin du chantier a été officiellement célébrée le 7 janvier lors de l'inauguration officielle de la mairie rénovée en présence, entre autres, du président du Sénat, Gérard Larcher (LR). Selon l'édile SE, Stéphane Jeanne, les travaux entrepris à l'hôtel de ville étaient essentiels pour le maintenir en bon état.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Selon l'édile SE, Stéphane Jeanne, le coût des travaux de rénovation de l'hôtel de ville s'élève à environ « *766 900 euros* ». Le projet ayant bénéficié de plusieurs subventions, le reste à charge pour la Ville est de « *153 720 euros* ».

« *En 2017, une restauration globale du bâtiment s'imposait [car] des grosses fissures apparaissaient sur deux pignons* […]. *En 2018, [nous avons notamment] renforcé les fondations sur le pignon ouest par des pieux en béton pour stabiliser la mairie et [effectuer] un drainage total autour du bâtiment* », explique le maire en insistant sur le fait que les travaux ont ensuite été suspendus durant « *18 mois* » le temps que « *le bâtiment se stabilise* ».

Ces travaux structurants n'ont cependant pas été les seuls réalisés à l'hôtel de ville. Certains ont effectivement été entrepris dans le but de remettre esthétiquement la bâtisse en valeur. « *Le ravalement du bâtiment a été réalisé afin de lui faire retrouver son aspect remarquable avec la mise en valeur de ses briques d'origine* […], détaille l'édile. *Dans les années 1960-1970, comme beaucoup de bâtiments, la mairie [avait été] enduite à la chaux* […]. *Toutes les corniches ont été préservées. Les fenêtres en bois ont été changées avec double vitrage, seule possibilité d'améliorer les performances énergétiques. Isoler le bâtiment tant à l'intérieur qu'à l'extérieur aurait dénaturé celui-ci* […]. *Les volets d'origine ont été démontés et la quincaillerie abîmée remplacée. Seules les tapées (éléments de menuiserie ayant pour but de compenser l'épaisseur du dormant afin d'avoir une meilleure isolation, Ndlr) en bois furent remplacées dans le même métal que les volets. L'ensemble a été sablé et peint.* »

« *Toutes les corniches ont été préservées* »

Pour Stéphane Jeanne, la rénovation de l'hôtel de ville est d'autant plus importante que le bâtiment fait partie du patrimoine communal. « *À Oinville-sur-Montcient, dans un parc de 9 000 m², une ancienne maison de maître était rattachée à une entreprise de papeterie dont l'activité a été délocalisée après son incendie en 1977. L'ensemble a été racheté par la mairie en 1981 pour un franc symbolique. Celle-ci a réaménagé les bâtiments pour s'y installer en 1983 et créer des services, une salle des fêtes, une salle de théâtre, une salle pour les associations, un bâtiment technique et une salle de stockage* », rappelle le maire de l'histoire du lieu, en précisant que des transformations notables ont déjà été réalisées sur l'ensemble de ces bâtiments avec, entre autres, la destruction du bâtiment technique en 2007 et la création d'une aire de jeux pour les enfants.

Le projet de rénovation de la mairie a été mené en partenariat avec l'agence Ingéniery créée par le Département pour l'assistance au maître d'ouvrage. Selon Stéphane Jeanne, le coût total des travaux de rénovation de l'hôtel de ville s'élève à environ « *766 900 euros* » et a bénéficié d'une subvention du Département et de la Région à hauteur de « *148 000 euros chacun* » ainsi que d'une aide financière du programme départemental Yvelines + de l'ordre de « *124 000 euros* » et de deux DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux, Ndlr) de l'État pour un montant total de « *107 136 euros* ». La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a également contribué financièrement à la rénovation de l'hôtel de ville à hauteur de « *63 300 euros* » dans le cadre du fond de concours et « *22 740 euros* » ont été attribués au projet de rénovation par le parc naturel régional du Vexin français dans le cadre des contrats d'économie d'énergie (CEE). Le reste à charge pour la commune s'élève, lui, à hauteur de « *153 720 euros* ». ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

La Ville rend hommage à la policière Clarissa Jean-Philippe

Une cérémonie d'hommage à la Carriéroise et policière Clarissa Jean-Philippe, assassinée en 2015 à Montrouge dans l'exercice de ses fonctions, a eu lieu le 8 janvier. Une plaque funéraire en son honneur a été dévoilée lors de la cérémonie.

CELINE CRESPIN

Le 8 janvier 2015, en matinée. Clarissa Jean-Philippe, une jeune Carriéroise de 26 ans et policière municipale à Montrouge (Hauts-de-Seine) est assassinée en pleine rue d'une balle dans le dos dans le cadre de l'exercice de ses fonctions par le terroriste Amedy Coulibaly. Ce dernier a également tué quatre personnes dans un hyper casher parisien le 9 janvier 2015 avant d'être abbatu par les forces de l'ordre. Huit ans après le meurtre de Clarissa Jean-Philippe, l'émotion est toujours aussi vive à Carrières-sous-Poissy. Lors d'une cérémonie commémorative organisée chaque année en ville depuis le décès de la jeune policière, la municipalité lui a rendu hommage en dévoilant et fleurissant une plaque en son honneur à proximité du monument aux morts en présence de la cousine de Clarissa Jean-Philippe, Suzanne Alcindor. Sur cette plaque, la mention « *Victime du terrorisme* » est inscrite.

Un remerciement aux forces de sécurité

« *Dans la continuité de l'hommage qui était rendu à Clarissa devant le square qui porte son nom au sein du quartier des Bords-de-Seine où elle résidait, nous avons souhaité avec cette plaque installée au sein du cimetière de l'Arpent du Prieur que son nom puisse être vu et son souvenir perpétué bien au-delà de cette triste date du 8 janvier* […]. *Pour que son sacrifice ne soit pas honoré différemment que celui des autres enfants de notre ville, et qu'elle puisse être dans nos cœurs et nos esprits lors de la cérémonie nationale d'hommage aux victimes du terrorisme organisée à Carrières-sous-Poissy chaque 11 mars* », déclare le maire, Eddie Aït (SE).

Durant l'hommage rendu à la policière municipale, l'édile a également insisté sur l'engagement de Clarissa Jean-Philippe à défendre les valeurs républicaines. « *Jusqu'au jour même de son décès elle a été un exemple d'engagement et de défense des valeurs de la République, des valeurs souvent maltraitées ces derniers temps et pourtant si précieuses* », explique Eddie Aït en faisant notamment référence aux différents attentats ayant eu lieu ces dernières années sur le territoire national. Face aux menaces terroristes, il a notamment tenu à remercier l'ensemble des forces de sécurité pour leur engagement à défendre la nation.

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY

La plaque funéraire dévoilée lors de la cérémonie d'hommage à Clarissa Jean-Philippe est située près du monument aux morts au cimetière de l'Arpent du Prieur. La mention Victime du terroriste y est inscrite.

« *À travers [l'hommage à Clarissa Jean-Philippe], c'est à l'ensemble des corps qui constituent notre sécurité et assurent le maintien de la paix que je souhaite rendre un hommage solennel* […] *: à nos policiers municipaux et nationaux, à nos gendarmes, à nos militaires, à nos sapeurs-pompiers* », ajoute le maire carriérois. En 2016, Clarissa Jean-Philippe avait été élevée, à titre posthume, au rang de chevalier de la Légion d'honneur. ■

POISSY

Une réunion publique pour aborder la dégradation du service de bus

La municipalité organisera, le lundi 30 janvier prochain au théâtre de Poissy, une réunion publique pour trouver des solutions aux dysfonctionnements du réseau de bus.

MAXIME MOERLAND

La galère des Pisciacaises et Pisciacais est-elle sur le point de prendre fin ? La municipalité vient en tout cas de faire un pas vers eux en annonçant une réunion publique pour le lundi 30 janvier, à 20 h, au théâtre de Poissy, pour aborder la dégradation du service de bus. La maire LR, Sandrine Berno Dos Santos, sera présente aux côtés des élus du conseil municipal, mais également des représentants de l'opérateur en charge du réseau de transports de la ville, Keolis.

La Ville invite ses administrés à prendre part à cette soirée d'échanges, pour qu'ils puissent leur « *faire part de leurs difficultés et attentes relatives aux dysfonctionnements du réseau de bus* ». Nul doute qu'ils seront nombreux à faire entendre leur voix. En effet, cela fait plusieurs mois que les habitants font part de leur exaspération, en témoigne la création du « *Collectif plus de bus Poissy* ». Ce dernier n'hésite pas à pointer du doigt les dysfonctionnements du service de bus de la ville, à savoir la suppression de nombreuses dessertes, les trajets bondés, les annulations et retards à répétition ou encore la baisse du nombre de bus, la future disparition de la ligne 24 et la fin de la desserte de La Bruyère par la ligne 52.

Le collectif est allé jusqu'à lancer une pétition qui a recueilli, à l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 800 signatures. « *Cette situation est liée au changement d'opérateur,* avance le collectif dans sa pétition. *En août 2021, la majorité du conseil régional, présidé par Mme Valérie Pécresse, a décidé de mettre en concurrence les sociétés de transports et a choisi la moins cher, la société Keolis. D'où la baisse des salaires des chauffeurs, la dégradation de leurs conditions de travail, le recours massif à l'intérim. Comment attirer de nouveaux chauffeurs dans ces conditions ?* »

Cette future réunion publique sera l'occasion, pour la municipalité et Keolis, de répondre aux problématiques rencontrées par les usagers en colère. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cela fait plusieurs mois que les habitants font part de leur exaspération, en témoigne la création du « *Collectif plus de bus Poissy* ».

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Guillaume Canet est venu à la rencontre des jeunes

Le 7 janvier, dans le cadre de l'opération *Le cinéma dans ta cité*, l'acteur et réalisateur Guillaume Canet a présenté à des jeunes, en avant-première, le film *Astérix et Obélix : L'Empire du Milieu* au cinéma Pathé Conflans.

MAIRIE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Dans le film *Astérix et Obélix : l'Empire du Milieu*, le réalisateur Guillaume Canet incarne également le personnage d'Astérix.

Un souvenir marquant. Sur sa page Facebook, la Ville de Conflans-Sainte-Honorine indique le 8 janvier que, la veille, des jeunes ont pu rencontrer l'acteur et réalisateur Guillaume Canet au cinéma Pathé Conflans. Il leur a présenté, en avant-première, le film *Astérix et Obélix : l'Empire du Milieu* qu'il a réalisé et dans lequel il incarne également le personnage d'Astérix. La projection a eu lieu dans le cadre de l'opération *Le cinéma dans ta cité* visant à favoriser l'accès au septième art pour les jeunes. L'événement était coorganisé par l'association Les Anges écoliers venant en aide aux enfants orphelins et rejetés par leurs familles ainsi que par la structure associative cinématographique Ihad studio.

« *La présence du réalisateur du film et acteur Guillaume Canet a permis aux jeunes d'échanger avec lui et de poser en photo à ses côtés* », indique la Ville. La sortie officielle du film *Astérix et Obélix : l'Empire du Milieu* est, elle, prévue le 1er février prochain dans les salles obscures. ■

ROSNY-SUR-SEINE

Cartables numériques : les collégiens rosnéens satisfaits

Des tablettes numériques ont été remises par le Département aux sixièmes et quatrièmes du collège Sully. Le 13 janvier, plusieurs collégiens ont affirmé qu'ils en étaient ravis.

CELINE CRESPIN

Des cartables numériques à destination des collégiens. Dans le cadre d'une opération pilote menée dans 17 collèges yvelinois visant à promouvoir l'égalité des chances entre les élèves, des tablettes numériques ont été distribuées par le Département aux élèves de sixième et de quatrième. Cette distribution a eu lieu le 28 novembre pour les sixièmes au collège Sully, à Rosny-sur-Seine. Elle a été suivie, quelques jours plus tard, par celle destinée aux quatrièmes. Au total, selon la principale de l'établissement Virginie Roge, ce sont environ « *300 tablettes* » qui ont été confiées aux élèves rosnéens. Le 13 janvier, ceux rencontrés aux abords de l'établissement ont affirmé à *La Gazette* qu'ils en étaient satisfaits.

LA GAZETTE EN YVELINES

La distribution des tablettes numériques a eu lieu le 28 novembre pour les sixièmes au collège rosnéen Sully. Elle a été suivie, quelques jours plus tard, par celle destinée aux quatrièmes.

« *C'est vraiment très pratique. En plus, je trouve que la tablette a une bonne autonomie* », affirme Emma, une élève scolarisée en quatrième, en insistant sur le fait qu'elle n'y a recours que dans un objectif pédagogique.

Alors que les sixièmes et quatrièmes rencontrés vantent les mérites de ces tablettes numériques, plusieurs élèves en classe de cinquième regrettent, eux, de ne pas en disposer. « *Ce n'est que pour les sixièmes et les quatrièmes. Nous, on n'y a pas le droit* », déplore l'un d'eux.

« *Le fait de ne distribuer les cartables numériques qu'aux élèves de sixième et de quatrième est un choix qui a été fait sur tous les collèges pilotes du projet*, explique Virginie Roge. *Ces élèves-là seront en cinquième et en troisième l'année prochaine et on fera à nouveau les sixièmes et les quatrièmes à la rentrée scolaire 2023-2024. Au fur et à mesure, on aura tous les élèves qui seront concernés. [Distribuer les tablettes numériques aux troisièmes cette année avait] un intérêt très limité puisqu'ils doivent rendre l'outil numérique à la fin de la troisième.* »

> « ***C'est vraiment très pratique*** »

Le Département indique sur son site internet que « *pour les 17 collèges pilotes, le coût du déploiement des cartables numériques est estimé à 10 millions d'euros* ». « *Jeunes gens, prenez soin de cet outil pédagogique numérique*, affirmait en novembre dernier le président LR du Département, Pierre Bédier, lors de la remise des cartables numériques aux élèves en classe de sixième à Rosny-sur-Seine. *Ce n'est pas parce que vos papas et vos mamans ne nous ont pas donné un chèque qu'ils ne les ont pas payés* […]. *L'argent ne tombe pas du ciel, il [provient] des impôts* […]. *Ne pas prendre soin [des tablettes numériques] c'est nous obliger à dépenser plus et je viens de vous dire d'où provenait l'argent.* »

Le collège Sully n'est pas le seul établissement pilote sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Comme le relatait *La Gazette* en septembre dernier, les collèges Jean Lurçat à Achères, Benjamin Franklin à Epône, Henri IV à Meulan-en-Yvelines, Arthur Rimbaud à Aubergenville et Jean Zay à Verneuil-sur-Seine sont également concernés. Selon Pierre Bédier, les distributions des cartables numériques seront élargies aux autres établissements durant les prochaines années.

D'après le Département, « *d'ici à 2026, ce ne sont pas moins de 136 000 élèves et enseignants, du CM1 à la troisième qui vont être équipés* ». Le conseil départemental des Yvelines propose effectivement aux communes qui le souhaitent d'équiper les CM1 et CM2 pour assurer une continuité avec le collège. D'après le maire LR de Rosny-sur-Seine, Pierre-Yves Dumoulin, « *dès l'année 2023, les élèves de CM1 seront équipés d'une tablette numérique* ». ■

COGEDIM

Cogedim, reconnu depuis plus de 50 ans pour la qualité de ses adresses et le soin apporté à ses réalisations, s'associe au **département des Yvelines** pour bâtir les villes de demain.

01 76 499 499 | **cogedim.com**
APPEL NON SURTAXÉ

GROUPE ALTAREA

Promotion immobilière ÉLU SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2023

*Catégorie Promotion immobilière – Étude BVA – Viséo CI – Plus d'infos sur escda.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu 75002 Paris, RCS PARIS n°054500814 - SIRET 054 500 814 00063. Document non contractuel. Les appartements sont livrés non aménagés et non meublés. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptation : La Fabrique à Perspectives. - Réalisation : ibiza – 01/2023.

MANTES-LA-JOLIE

Le *Koh Lanta* des quartiers s'invite au Val-Fourré

Koh Lantess, une forme de _Koh Lanta_ des cités, s'est invitée le dimanche 8 janvier dernier dans le quartier du Val-Fourré. Une manifestation sauvage non déclarée a semé sur place une belle pagaille, les habitants comprenant mal l'inaction de la police nationale comme de la police municipale.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le quartier du Val-Fourré a été le théâtre d'une manifestation sauvage appelée _Koh Lantess_, le _Koh Lanta_ des cités.

Née dans l'esprit fertile d'un certain Djibril Dramé, un jeune issu d'une cité de Fresnes (Val-de-Marne), la version urbaine de *Koh Lanta*, la célèbre émission de *TF1*, a perturbé le dimanche déjà gris et pluvieux des habitants du Val-Fourré. On était très loin des paysages de rêve et des eaux cristallines des destinations lointaines dont les épreuves sont commentées par Denis Brogniard. Mais aux premières loges en revanche de voitures pétaradantes peintes de grafs que de la quiétude de l'épreuve du poteau sur des îles immaculées.

Tout a commencé dans la semaine précédent l'évènement. Sur les plateformes TikTok et Snapchat, des jeunes ont annoncé le déroulement de l'évènement, se donnant rendez-vous sur place. Mais le jour dit, aucune instruction n'a visiblement été donnée aux policiers pour éviter le déroulement de ce divertissement d'un autre genre alors que voici quelques mois, un hélicoptère était mobilisé pour mettre un terme aux rodéos de deux-roues qui empoisonnaient à l'époque la vie du quartier.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'inaction de la police municipale et de la police nationale a mal été comprise de la population.

À grand renfort de pétards, feux d'artifices et des désormais célèbres mortiers, les participants à ce *Koh Lantess* ont surpris des habitants médusés par des agissements pour le moins pittoresques et inadaptés à un lieu résidentiel dont ils se seraient bien passés, eux qui comptaient bien bénéficier d'un repos dominical pas franchement volé.

Contre leur volonté, ils ont ainsi pu suivre de leurs fenêtres un match d'auto-football, une discipline calquée sur le moto ball mais se déroulant sur quatre roues, inspirée du jeu vidéo *Rocket League* disponible sur les plateformes. D'un côté une Renault Mégane, de l'autre une Fiat Punto, qui utilisent la pelouse de la rue Rabelais comme celle du Parc des Princes avec au milieu un gros ballon d'1,50 m de diamètre et un enjeu comme au football : marquer des buts non pas du coup de pied mais du coup de capot ou du coup d'aile en fonction de la direction souhaitée. Et sur les côtés les supporters des deux formations qui encouragent leurs pilotes et exultent dès qu'un but est marqué.

Pendant tout l'après-midi, malgré les appels téléphoniques répétés des témoins aux forces de l'ordre, personne n'a jugé bon de se déplacer pour essayer de mettre un terme à ce rassemblement totalement illégal de plusieurs dizaines de personnes qui présentait, c'est un euphémisme, un trouble manifeste à l'ordre public.

Un point de vue réfuté par les garants de l'ordre public. Sans doute pour s'exonérer de leur passivité.

Personne ne s'est non plus mobilisé pour stopper les agissements de l'épreuve du chien, deux chiens d'attaque étant utilisés pour un épisode qui consistait à courir le plus loin possible, vêtu d'une combinaison rembourrée de maître-chien.

Le perdant étant celui qui se retrouvait mis au sol par l'animal.

Un peu avant 19 heures, deux heures après la tombée de la nuit, soit plusieurs heures après le début des épreuves de ce *Koh Lantess*, des patrouilles ont fait leur apparition sur place, une présence motivée par des tirs de mortiers, ces feux d'artifices dont les policiers font trop souvent les frais lors de leurs interventions.

L'occasion pour eux d'interpeller trois jeunes mineurs et un majeur qui ont écopé d'amendes pour utilisation de feux d'artifices après un passage par la case commissariat.

Un policier du commissariat mantais qui a requis l'anonymat justifie à posteriori l'inaction de ses collègues. « *Évidemment, voir des dizaines de jeunes faire les mariolles comme ça au Val-Fourré c'est choquant pour les habitants que nous sanctionnons parfois pour un temps de stationnement dépassé ou parce qu'ils ont oublié de mettre en place la bonne vignette d'assurance et on peut les comprendre. Ils ont vécu cet épisode comme une injustice. Mais si nous étions intervenus pour mettre un terme aux réjouissances, on risquait l'affrontement. Finalement, il n'y a aucun blessé à déplorer et c'est l'essentiel. Nous avons perdu un peu plus de crédit auprès de la population et ça c'est dommage* ».

Pas franchement en pointe sur cette affaire, la mairie a attendu un bon moment avant d'annoncer qu'elle allait déposer plainte pour « *occupation illégale du domaine public* » et « *manifestation non déclarée* ».

Des menaces qui ont tellement fait trembler les organisateurs que quelques heures seulement après ce *Koh Lantess* sauvage, l'organisateur supposé, des participants et des spectateurs, diffusaient des images de cet après-midi rocambolesque.

Une sorte de pied de nez médiatique aux autorités.

Et au passage fait les choux-gras du site d'extrême droite Fdesouche.com, le site réputé pour publier des informations parcellaires alimentant des thèses d'extrême droite comme la xénophobie ou l'islamophobie. Les spécialistes de la sphère numérique considèrent Fdesouche comme étant un des plus influents grâce à une audience importante mais difficilement chiffrable. ■

Comme à la prison de Fresnes

Le 27 juillet dernier, l'équipe de *Koh Lantess* avec à sa tête son leader Djibril Dramé organisait des épreuves au sein même de la prison de Fresnes. Les internautes médusés découvraient des courses de karting pendant lesquelles surveillants et détenus se mesuraient volant en main. Les vainqueurs se voyaient remettre des chèques aussitôt reversés à des associations caritatives. Des jeux de trampoline au-dessus d'une piscine avaient aussi eu lieu la même journée. Malgré la présence sur les vidéos du directeur de l'établissement, garant du coté officiel de cet évènement, le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti a failli s'étouffer en découvrant les faits. Il a d'ailleurs demandé une enquête à l'administration pénitentiaire. Quant à la classe politique, elle s'est offusquée de cette organisation, estimant que la prison n'était pas le lieu adéquat pour ce type d'activité.

Comment est né Koh Lantess ?

Pourquoi Djibril Dramé s'est-il lancé dans l'aventure *Koh Lantess* ? Apparemment, c'est en tout cas lui qui le dit, l'émission de *TF1* ne l'a jamais retenu malgré ses candidatures répétées et une participation à l'émission *Ninja Warrior* en février dernier. D'où son idée, lui l'ex-footballeur et ex-boxeur, de mettre en place une sorte de parodie de l'émission de *TF1* pour ses petits frères des cités. Lui considère que ça donne une bonne image des quartiers et 300 000 personnes les suivent sur Snapchat. Même si au cours du jeu, les participants doivent déguster des poulpes crus agrémentés de Nutella.

MANTES-LA-JOLIE

Et si le maire nous refaisait le coup de la salle à manger ?

Certains aménagements de la mairie, non prioritaires, pourraient passer avant des travaux d'intérêt général.

Pendant la dernière campagne électorale, il avait juré la main sur le cœur que ceux qui prétendaient qu'il avait eu l'idée de se faire aménager une salle à manger et une salle de douche au-dessus de son bureau en mairie n'étaient que des mythomanes ne cherchant qu'à lui nuire. Seulement voilà, de retour à la tête de la Ville après une parenthèse de cinq mois, il semble bien que le maire remette au goût du jour ses envies de réaménagement de l'hôtel-de-ville bien que le bâtiment se transforme en frigo l'hiver et en sauna l'été. Et qu'il n'aurait pas renoncé à améliorer son quotidien. On peut se voir surnommer le Petit Chose par son désormais collaborateur et aimer les belles choses.

Des projets en ce sens sont dans les cartons mais les documents sont aussi bien gardés que le code nucléaire tant le sujet est explosif.

Surtout que dans le même temps, une liste non exhaustive de problèmes techniques touchant des bâtiments communaux ne cesse de s'allonger.

Rien n'est fait à l'école maternelle Mimosa. La chaufferie est truffée d'amiante mais rien n'est prévu car le chantier est jugé trop coûteux. À la maternelle les Roses, la chaudière au gaz se met régulièrement à l'arrêt à cause de soucis d'électricité. Quant aux archives du musée de l'Hôtel Dieu stockées sous la dalle du Val-Fourré, de gros risques d'inondation leur font courir des risques de dommages irréparables.

Mais du moment que le maire peut se restaurer dans de bonnes conditions et accueillir confortablement ses invités dans un futur proche, il serait mal venu que les Mantais se plaignent. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Raphaël Cognet, le maire de Mantes-la-Jolie.

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Le service seniors transféré à l'Agora

Le déménagement du service seniors à l'Agora suscite des interrogations.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'Agora, un endroit pas franchement adapté pour les retraités mantais.

Après la mairie de quartier du Val-Fourré et la mairie centrale, le service séniors a déménagé le 2 janvier dernier à l'Agora. C'est désormais dans ce seul lieu que les séniors doivent se rendre pour se renseigner ou faire aboutir leurs démarches. Un endroit pas franchement adapté mais les retraités mantais vont devoir faire contre mauvaise fortune bon cœur. Pour ceux qui sont véhiculés, ils pourront se stationner sur le parking situé à l'arrière du bâtiment, pour les autres il est possible de s'y rendre en bus depuis les autres quartiers de la ville. Sauf que ceux qui connaissent bien les pratiques des anciens savent qu'ils ne prendront pas le bus pour se rendre à l'Agora.

Dans un communiqué, la Ville justifie la belle pagaille régnant au sein des services que les séniors sont hélas les premiers à endurer par « *un remodelage afin que la politique conduite corresponde parfaitement à vos attentes, passe notamment par une réorganisation des services de la ville afin de mieux organiser les agents et leur permettre de mieux répondre à vos différentes sollicitations* ». ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

L'éclairage de la collégiale sur courant alternatif

Le projet d'éclairage de la collégiale Notre-Dame de la mairie provoque la colère des riverains.

Qu'on soit croyant ou non croyant, il ne viendrait à personne l'idée saugrenue de contester la beauté de la collégiale Notre-Dame. Ni le respect qu'on doit à ses bâtisseurs. Classée monument historique dès 1840, elle rappelle la cathédrale Notre-Dame de Paris par son style et son élévation sur trois niveaux. Épargnée par les bombardements de la dernière guerre mondiale, elle est perpétuellement en travaux. C'est qu'une vieille dame même bien portante demande de l'attention. L'idée de la valoriser par de l'éclairage n'a donc rien de loufoque, sauf si cette valorisation arrive à un moment peu opportun. En pleine crise énergétique, avec des coûts d'électricité qui explosent et si de surcroît, les riverains font la fine bouche pour que les façades de leurs maisons accueillent les fixations des projecteurs, au point d'en dénaturer l'allure.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La collégiale Notre-Dame a été classée aux monuments historiques dès 1840.

C'est exactement ce qui se passe actuellement autour de cet édifice. Mélangeant action publique et convictions religieuses, le maire de Mantes-la-Jolie tente un passage en force vis-à-vis du voisinage, dépêchant des agents de services techniques de la Ville pour convaincre ces fameux riverains du bien-fondé de sa démarche. Valoriser la collégiale par la pose de projecteurs qu'il convient d'arrimer sur les façades du quartier.

Mais il se heurte à une vague de mécontentement si bien que les agents envoyés sur place, poliment mais fermement éconduits, ont dû battre en retraite. ■

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

« Un pseudo-Koh Lanta clandestin et sauvage au Val-Fourré que dénonce à juste titre le Courrier de Mantes… Est-ce seulement du hasard ou de la malchance ?Où n'est ce pas plutôt un processus commencé l'été dernier quand, au mépris du travail des employés municipaux, R.COGNET avait enfourché un quad pour labourer le terrain d'honneur du stade Jean-Paul David tout juste ensemencé alors que l'association qui l'occupait n'avait demandé aucune autorisation. Et que dire de cette fresque gigantesque d'un rappeur, recherché par la justice française et en fuite à l'étranger, graphé sur le pignon d'un immeuble sans que la mairie n'exige du bailleur social son effacement.Faire « *jeuns* » plutôt qu'assumer son rôle d'autorité, être faible avec les forts et forts avec les faibles ne font pas une politique. Et les promesses électorales intenables faites tout au long de la dernière campagne électorale ne vont rien arranger : le pire est devant nous… Mais sans doute sommes nous pessimistes… Le Magazine Municipal nous dit que tout va bien… Dormons tranquille… ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

MAXIME MOERLAND

LIMAY
Un bébé de deux ans s'échappe d'une crèche

Les parents, qui ont pu retrouver leur enfant sain et sauf, vont porter plainte contre l'établissement, qui a d'ores et déjà mis à pied l'auxiliaire de puériculture, rapporte *Le Parisien*.

BBC CREATIVE

Le soir même, les parents ont déposé une main courante qui a été transmise au parquet de Versailles : c'est ce dernier qui tranchera sur les suites à donner à l'enquête.

Les parents du petit Jawed ont encore du mal à se remettre de cette frayeur, survenue le mercredi 11 janvier. Alors que leur bébé de deux ans était confié à la crèche « *La Maison Bleue* » à Limay, celui-ci a échappé à la surveillance du personnel de l'établissement : il a été retrouvé une demi-heure plus tard par un passant, à une centaine de mètres de là et heureusement sain et sauf, rapporte *le Parisien*.

Bien qu'elle ait échappé au pire, cette expérience ne s'en est pas moins révélée traumatisante pour sa famille. La maman a fait part de son émoi via le réseau social TikTok, dans une vidéo cumulant presque 5 millions de vues à l'heure où nous écrivons ces lignes, en retraçant le chemin parcouru sans surveillance par son bébé. « *Il aurait pu se faire kidnapper, toucher, renverser* », alerte-t-elle la voix tremblante, avant d'ajouter : « *c'est inadmissible. J'attends le rapport pour les attaquer en justice, c'est hors de question que cette crèche reste ouverte* ». L'auxiliaire de puériculture en charge de l'enfant a rapidement été mise à pied.

Toujours d'après la mère, le bébé se serait faufilé par une porte à l'arrière du bâtiment, laissée entrouverte pendant que le personnel nettoyait les lieux. Alors seulement habillé d'un body et de chaussons, il a traversé la cour de l'immeuble ainsi que le local à poubelle, avant de se retrouver dans la rue, devant un restaurant du quartier. L'établissement déplore une « *erreur individuelle* » auprès de *78actu*, tandis que la mère ne décolère pas. « *Une erreur, ça peut arriver. Mais là, les conséquences auraient pu être si graves* ».

Le soir même, les parents ont déposé une main courante qui a été transmise au parquet de Versailles : c'est ce dernier qui tranchera sur les suites à donner à l'enquête, les enquêteurs n'ayant pas trouvé de qualification pénale adéquate, rapporte le site d'actualités. ■

ANDRESY
Un vol à l'arraché de téléphone portable

Une dame qui téléphonait a été victime d'un vol à l'arraché en sortant de la gare. La police a rapidement retrouvé l'agresseur qui a reconnu les faits.

Le jeudi 12 janvier à 15 h 25, un vol à l'arraché s'est produit à la gare SNCF de Maurecourt, au niveau du boulevard Noël Marc. La victime, une dame âgée de 60 ans, s'est fait arracher son téléphone Huawei, alors qu'elle était en train de passer un appel en sortant de la gare. L'auteur du vol, un homme âgé de 21 ans domicilié à Argenteuil, a pris la fuite après l'agression en direction du centre ville d'Andrésy.

Très rapidement, les policiers se sont rendus sur place et ont remarqué un individu, sous un abri bus, en train d'ouvrir un téléphone portable pour en extraire la carte Sim à l'aide d'un couteau. Il s'agissait bien du téléphone portable de la victime. Il a été interpellé et a reconnu les faits. La victime, très choquée mais non blessée, s'est rendue au commissariat pour porter plainte. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les policiers ont interpellé un individu, en train d'ouvrir un téléphone portable pour en extraire la carte sim à l'aide d'un couteau.

CARRIERES-SOUS-POISSY
Croyant se rendre à un rendez-vous galant, il tombe dans un guet-apens

Un homme s'est rendu dans la commune pour un rendez-vous galant. Arrivé sur place, il est tombé dans un piège, perpétré par deux individus.

Le lundi 9 janvier à 00 h 35, des policiers de la BAC (Brigade anti-criminalité) se sont rendus sur la place des Tulipes où un homme qui s'est présenté à eux, avait des dermabrasions sur le visage. L'homme, âgé de 41 ans, a expliqué avoir été agressé par deux individus qui lui ont volé son portefeuille, son téléphone portable ainsi que la clé de sa voiture, une Renault Clio. Les policiers se sont rendus, avec la victime, à sa voiture et ont constaté que deux hommes étaient à l'intérieur. Ces derniers ont pris la fuite à pied. Un des deux a été rattrapé et arrêté après une longue course poursuite.

Le jeune homme rattrapé par les policiers, âgé de 16 ans, tenait à la main 80 euros en liquide. Pendant ce temps, la victime a eu le temps de récupérer sa voiture et partir. Les policiers ont retrouvé l'homme sur la commune de Chanteloup-les-Vignes. Les policiers lui demandent alors s'il souhaite porter plainte mais l'homme refuse. Il a peur que sa femme apprenne cette histoire. En effet, il a expliqué s'être rendu à Carrières-sous-Poissy pour rencontrer une femme contactée sur un site de rencontres extra-conjugales. Il se serait aperçu lors du rendez-vous qu'il était tombé dans un guet-apens.

Placé en garde à vue, le jeune homme arrêté par la BAC a indiqué avoir vu la victime être prise à partie par deux individus qui l'insultaient de pédophile. Il a déclaré avoir ramassé par terre la clé de voiture et une enveloppe qui contenait l'argent liquide. Le téléphone portable de l'homme agressé n'a pas été retrouvé. Le jeune homme de 16 ans a nié être l'auteur de l'agression mais avoue avoir profité de la situation pour récupérer les clés et l'argent.

Il a également nié être accompagné d'un complice. Sur instructions du magistrat, il a été déféré le jour même devant la justice. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les policiers se sont rendus, avec la victime, à sa voiture et ont constaté que deux hommes étaient à l'intérieur.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Ils tentent un vol par effraction mais sont repérés sur le système vidéo du propriétaire

Un système de vidéo-protection est parfois utile. Un propriétaire l'a démontré en arrêtant deux hommes qui ont tenté de s'introduire dans sa maison pour y voler des biens.

Le vendredi 13 janvier, la BAC (Brigade anti-criminalité) a interpellé deux individus, âgés de 17 et 29 ans, dans la rue Saint Maurice. Les deux hommes ont tenté de forcer la porte d'entrée d'un pavillon pour y dérober des biens. Ils ont été repérés sur le système de vidéo-protection du propriétaire.

Lors de l'interpellation, un des interpellés (le plus jeune) s'est rebellé et a insulté les policiers. ■

MANTES-LA-JOLIE
Il tente d'échapper à un contrôle routier

Un jeune homme de 18 ans a tenté de prendre la fuite à pied pour échapper à un contrôle routier...en vain.

Suite à un contrôle routier qui ciblait les deux-roues, organisé le 14 janvier à midi, un individu, âgé de 18 ans, a tenté de prendre la fuite à pied. Il a rapidement été rattrapé et ceinturé avec les gestes techniques professionnels par un policier. Durant l'interpellation, le policier s'est blessé au niveau des côtes droites. Il s'est rendu à l'hôpital pour passer un examen. ■

Le Résid'manager, un interlocuteur efficace et disponible dans la résidence

LES RÉSIDENCES YVELINES ESSONNE

LE MEILLEUR DU HLM

www.lesresidences.fr

SPORT

CELINE CRESPIN

VOLLEY-BALL

Élite : les hommes du CAJVB s'imposent aisément à Grenoble

Le 14 janvier, l'équipe masculine du CAJVB évoluant en Élite s'est déplacée sur le terrain du Grenoble Volley Université Club. La rencontre a eu lieu dans le cadre de la onzième journée du championnat. Le CAJVB s'est imposé 0 set à 3.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les trois manches ont été remportées par les joueurs du CAJVB en Élite sur les scores de 19 à 25, 17 à 25 et 19 à 25.

Une belle victoire. Le 14 janvier dernier, la sélection masculine du CAJVB n'a pas tremblé face à celle du Grenoble Volley Université Club (Isère). Pour la onzième journée du championnat en Élite, les joueurs de vallée de Seine se sont imposés 0 set à 3.

Les trois manches ont été respectivement remportées par le CAJVB sur les scores de 19 à 25, 17 à 25 et 19 à 25. Le club de vallée de Seine est actuellement à la première place du classement avec 23 points. Le 21 janvier prochain, à 19 h, le CAJVB accueillera l'équipe du Loisirs Inter Sport Saint-Pierre (Pas-de-Calais) qui est à la quatrième place avec 20 points.

La journée du 14 janvier a également été marquée par la victoire de l'équipe féminine du CAJVB évoluant en Nationale 2. Ce jour-là, pour la huitième journée de la compétition, les filles du club de vallée de Seine se sont imposées à domicile 3 sets à 0 face au club de Quimper (Finistère). Les trois manches ont été remportées 25 à 20. La sélection féminine du CAJVB est à la troisième place du classement avec 18 points. Le 22 janvier, à 14 h, elles joueront sur le terrain de l'USM Malakoff (Hauts-de-Seine). Ce club occupe la huitième place avec 8 points.

L'équipe réserve masculine du CAJVB évoluant en Nationale 2 est, quant à elle, tombée face au club d'Asnières (Hauts-de-Seine). Le 15 janvier, dans le cadre de la dixième journée du championnat, les joueurs du CAJVB étaient en déplacement sur le terrain du club altoséquanais. Le match s'est terminé sur le score de 3 sets à 2.

Les hommes du CAJVB en Nationale 2 ont remporté la première manche 23 à 25 mais ils se sont laissés surprendre au set suivant où ils se sont inclinés 25 à 14. L'équipe du CAJVB est revenue dans le match à la manche suivante en s'imposant 22 à 25 avant de s'incliner 25 à 17 et 15 à 11 aux deux sets suivants. Les hommes du CAJVB évoluant en Nationale 2 sont à la deuxième place du classement avec 26 points. Le 22 janvier, à 14 h, ils accueilleront l'Association sportive de Sartrouville. Le club yvelinois est à la douzième et dernière place avec 4 points. ■

BASKET-BALL

Nationale 2 : Poissy s'impose face à Vanves

Le 14 janvier, pour la quatorzième journée de championnat en Nationale 2, les Pisciacais se sont imposés à domicile, 68 à 52, face au club de Vanves GPSO Basket.

Une quatrième victoire d'affilée. Le 14 janvier, dans le cadre de la quatorzième journée du championnat en Nationale 2 et la première journée des matchs retours, le club de Poissy a remporté son match à domicile face au club de Vanves GPSO Basket (Hauts-de-Seine). Le match s'est terminé sur le score de 68 à 52. Cette nouvelle victoire est la douzième des Pisciacais depuis le début de la saison 2022-2023. Ils sont toujours à la deuxième place du classement avec 26 points. Ce nombre est aussi celui du Pays de Fougères Basket (Ille-et-Vilaine) qui est actuellement en tête du classement. Le 28 janvier, à 20 h, les Pisciacais tenteront de s'imposer sur le terrain du Basket-club Lievinois (Pas-de-Calais) qui est actuellement sixième avec 22 points. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La victoire face à Vanves GPSO Basket est la douzième des Pisciacais depuis le début de saison 2022-2023.

FOOTBALL

National 2 : l'AS Poissy s'impose sur la plus petite des marges

Le 14 janvier, dans le cadre de la quinzième journée de championnat en National 2, l'AS Poissy s'est imposée 1 but à 0 sur le terrain du club de Beauvais.

La journée du 14 janvier a souri aux joueurs de l'AS Poissy. Ce jour-là, dans le cadre de la quinzième journée de championnat en National 2, les Pisciacais étaient en déplacement sur le terrain du club de Beauvais (Oise). La rencontre s'est terminée sur le score de 1 but à 0 en faveur de l'AS Poissy.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« *Nos pisciacais ont réalisé un match solide sur le terrain de l'AS Beauvais Oise* », écrit l'AS Poissy sur sa page Facebook.

L'attaquant pisciacais Cheikh Touré a inscrit son douzième but depuis le début de saison à la 31e minute de jeu. Sur sa page Facebook, l'AS Poissy le félicite tout comme l'ensemble de l'équipe. « *Nos Pisciacais ont réalisé un match solide sur le terrain de l'AS Beauvais Oise* », écrit le club yvelinois.

Le douzième but de la saison pour Cheikh Touré

Suite à cette victoire, la Fédération française de football (FFF) indique que l'AS Poissy est actuellement à la troisième place du classement avec 24 points. Le prochain match des Pisciacais est prévu le 21 janvier prochain, à 18 h. L'AS Poissy accueillera, ce jour-là, l'équipe de Blois (Loir-et-Cher) qui est dixième avec 17 points. ■

GYMNASTIQUE

Des séances de renforcement musculaire pour les seniors limayens

Le 7 janvier, sur sa page Facebook, la Ville de Limay a annoncé que le centre communal d'action sociale (CCAS) organisera, à partir du 2 février, des séances de renforcement musculaire, gratuites, pour les seniors de plus de 60 ans résidant sur la commune. Basées sur des exercices de gymnastique douce, elles seront encadrées par un professionnel. Les séances, financées par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, auront lieu chaque jeudi, de 10 h 30 à 11 h 30, hors vacances scolaires, à l'espace Mandela situé rue des coutures. Pour participer à ces séances, il convient de s'inscrire auprès du service des sports et de la vie associative. Les inscriptions auprès de ce service sont possibles les jeudis après-midi en mairie ou par téléphone au 01 34 97 27 81. ■

FOOTBALL

National 3 : match nul pour les Muriautins

Des buts à foison. Le 14 janvier dernier, dans le cadre de la douzième journée du championnat en National 3, l'OFC Les Mureaux était en déplacement sur le terrain de l'équipe réserve du Paris FC. Les joueurs des deux équipes se sont quittés dos à dos sur le score de 4 buts partout.

Prochain match contre l'équipe réserve du PSG

L'OFC Les Mureaux est actuellement à la neuvième place du classement avec 16 points. Le 22 janvier prochain, à 15 h, les joueurs muriautins accueilleront ceux de l'équipe réserve du Paris Saint-Germain qui est à la septième place du classement avec autant de points que l'OFC Les Mureaux. ■

BOXE FRANCAISE

Enoch Effah est venu transmettre les valeurs de la boxe à des passionnés

Le 13 janvier, le club formateur AS Gant d'or, à Aubergenville, a organisé un stage technique au gymnase du lycée Van Gogh avec le triple champion du monde de savate boxe française Enoch Effah. L'événement était ouvert à tous.

« *On voulait faire plaisir à nos adhérents pour la nouvelle année 2023 qui commence très bien.* » Mokhtar Boutchiche, président du club formateur de boxe française AS Gant d'or, à Aubergenville, depuis 1990, est particulièrement fier de l'événement organisé le 13 janvier au gymnase du lycée aubergenvillois Van Gogh. Ce jour-là, Enoch Effah, triple champion du monde de savate boxe française et sacré à plusieurs reprises champion de France et d'Europe, est venu entraîner une trentaine de personnes, licenciées au club ou non, dans le cadre d'un stage technique. Pour l'intervenant, l'événement était l'occasion de transmettre des conseils aux pratiquants de ce sport mais également de leur transmettre les valeurs de la savate boxe française.

« *La boxe est un art de vivre* […]. *Je pense qu'aujourd'hui on est dans une société où les gens sont en quête de sens. Ils ont envie d'être engagé par rapport à quelque chose qui les anime. Les gens ont envie de se trouver, de se connaître un peu plus* […]. *C'est vraiment une mission d'emmener les gens à se révéler grâce aux valeurs de la savate boxe française [que sont notamment le fair-play, la rigueur et la discipline]. Si [on transpose] ces valeurs dans la vie quotidienne, cela nous permet d'être meilleure femme, meilleur homme [ou encore] meilleur entrepreneur* », déclare Enoch Effah qui insiste sur le fait que, selon lui, la transposition de ces valeurs à la vie quotidienne est ce qu'il y a de plus difficile en boxe française.

Selon Amine Boutchiche, un encadrant au club formateur As Gant d'or qui a été plusieurs fois champion de France, champion d'Europe et vice-champion du monde, la rigueur et la discipline sont particulièrement difficiles à acquérir dans ce sport. « *La régularité c'est ce qu'il y a de plus difficile en boxe française* […]. *Il est compliqué d'avoir une activité physique régulière [à cause des] contraintes professionnelles qui sont prioritaires et le fait de pouvoir rester motivé tout au long de l'année, tout au long des saisons, tout au long de la pratique. C'est compliqué. Dans cette discipline comme dans plein d'autres, ce qui fait la différence, ce qui va permettre de progresser c'est [surtout] la régularité.* »

Les personnes présentes au stage technique étaient en tout cas impressionnées par le palmarès d'Enoch Effah. Sur 51 combats, il a remporté 48 victoires. « *Cela est agréable de rencontrer des champions, de voir comment ils boxent. C'est très intéressant. Aujourd'hui j'apprends notamment à respirer, j'apprends à ne pas avoir peur des coups* », déclare Hayat, 41 ans, licenciée au club As Gant d'or depuis six ans et pratiquant la boxe française deux fois par semaine.

Selon Amine Boutchiche, d'autres stages techniques seront organisés avec des boxeurs professionnels. « *En général, on essaye de reproduire ce genre d'événements deux à trois fois dans l'année pour nos adhérents et pour les personnes extérieures. Aujourd'hui, je ne pourrai pas vous dire [quels sont les boxeurs professionnels qui pourraient être amenés à venir]. On a des pistes mais tant que ce n'est pas conclu, on ne peut pas se permettre de le dire* […]. *On ne peut pas citer de noms mais on peut vous garantir, qu'avant la fin de la saison, on pourra reproduire ce genre de stage.* »

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« ***La boxe est un art de vivre* [...]. *Si [on transpose] les valeurs [de ce sport] dans la vie quotidienne, cela nous permet d'être meilleure femme, meilleur homme [ou encore] meilleur entrepreneur* », déclare le boxeur professionnel Enoch Effah.**

Enoch Effah affirme en tout cas qu'il serait ravi à l'idée de pouvoir revenir à nouveau. « *Ce serait avec plaisir. Je choisis les clubs dans lesquels j'interviens selon leur état d'esprit. Ici, [à l'AS Gant d'or], il y a un bon état d'esprit. Les équipes [encadrantes] ont compris qu'il fallait d'abord transmettre les valeurs de ce sport [et notamment auprès des personnes pratiquant en loisirs]. Les gens qui veulent faire du sport de contact en loisirs, il y en a bien plus qu'on ne le pense. Ce qui peut les freiner c'est qu'on privilégie souvent les professionnels* [...]. *Ici, à l'As Gant d'or, ils ont compris que [les personnes pratiquant en loisirs] sont les champions du quotidien* […]. *C'est très intéressant en termes de valeurs à transmettre et en termes de discipline à faire grossir.* » ■

PARKOUR

Une activité sportive pour « *dépasser ses peurs* »

Le parkour est une activité acrobatique proposée par la Fédération française de gymnastique. Cette discipline sportive consiste à se déplacer en franchissant des obstacles, urbains ou naturels, sans l'aide de matériel. Selon Doriane Lecomte, responsable technique du club de gymnastique de Magnanville, le parkour permet de « *surmonter ses peurs* ».

Se déplacer de manière agile et le plus rapidement possible en franchissant des obstacles, qu'ils soient urbains ou naturels, sans l'aide de matériel. Cette phrase résume parfaitement la discipline sportive du parkour, surnommée aussi art du déplacement, et qui est affiliée à la Fédération française de gymnastique. Selon Doriane Lecomte, responsable technique du club de gymnastique de Magnanville, ce sport permet notamment de prendre confiance en soi.

« *Le parkour est une discipline sportive assez physique mais cela reste très ludique. On se fixe des objectifs et on essaye de les atteindre ce qui permet de gagner de la confiance en soi* », déclare-t-elle en précisant que la section parkour du club de Magnanville s'entraîne à l'intérieur du gymnase du complexe sportif magnanvillois Firmin Riffaud ce qui permet de « *moduler la taille des modules* » en fonction notamment de l'âge des pratiquants. En octobre dernier, une journée porte ouverte avait notamment été organisée par le club aux adultes, adolescents et enfants à partir de huit ans.

« *On se fixe des objectifs* »

« *Je n'avais jamais fait de parkour [avant cette journée porte ouverte] mais c'est vraiment bien. Il y a une petite tourelle en pyramide qu'on doit escalader, il y a des sortes de donuts et on doit sauter dessus, de l'un à l'autre* […]. *J'aime bien les sauts. Parfois j'ai l'impression que c'est difficile mais, en fait, quand on le fait, on se rend compte que cela est plus facile qu'on pensait. Par exemple, les donuts, je pensais que c'était difficile comme exercice mais en fait non, ça va. C'est pareil pour la pyramide [à escalader]. Cela apprend à surmonter ses peurs* », déclare Béla, 11 ans, qui envisage de pratiquer le parkour de manière régulière après la journée porte ouverte.

« *Le parkour c'est une activité qui est riche. Il y a beaucoup de choses dans cette activité là et cela plaît vraiment aux pratiquants,* explique la responsable technique du club de gymnastique de Magnanville. *Tout ce qui est acrobatie, le côté freestyle, plaît également beaucoup.* »

Selon Doriane Lecomte, sur les « *350 adhérents* » du club de gymnastique de Magnanville en octobre 2022, « *une trentaine [de membres]* » étaient inscrits dans la section parkour. Cette dernière est divisée en trois catégories selon l'âge des pratiquants. La responsable technique du club de gymnastique magnanvillois espère en tout cas que ce nombre est voué à s'accroître dans les prochaines années. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La section parkour de gymnastique de Magnanville est divisée en trois catégories en fonction de l'âge des participants.

CULTURE LOISIRS

CLOTILDE BOUDET

CARRIERES-SOUS-POISSY

Arrêt sur image dans le Parc du Peuple de l'herbe

Entre le cycle des végétaux, les migrations des oiseaux et les allers et venues des visiteurs, le Parc du Peuple de l'herbe déborde de vie. Une vie qui a été immortalisée par les membres du club photo de Carrières-sous-Poissy, pour l'exposition Festiv'Image « *La Vie dans le Parc du Peuple de l'herbe* ».

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'exposition est à découvrir à la Maison des Insectes du Parc du Peuple de l'herbe, du 18 janvier au 8 avril 2023

Les parcs publics sont de ces endroits dans lesquels, partout où l'on pose ses yeux, quelque chose se passe. Situé au cœur d'une des boucles de la Seine, le Parc du Peuple de l'herbe ne déroge pas à la règle. Il faut dire qu'il est dédié à la biodiversité. Lieu de découvertes et de loisirs, ce parc départemental a ouvert ses portes au public en 2016. Depuis, nombreux sont les photographes, amateurs ou non, à être venus capter sa beauté. Justement, à partir du 18 janvier prochain, la Maison des Insectes - qui sert de point d'accueil du parc - présente sa nouvelle exposition temporaire. Une exposition Festiv'Image « *La Vie dans le Parc du Peuple de l'herbe* », qui s'ajoute à l'exposition permanente animée par l'Opie. Cette dernière vous permet de découvrir tous les petits habitants installés dans les 800 m² de terrain consacré aux insectes.

La nouvelle exposition temporaire fait, elle aussi, la présentation du vivant aux visiteurs du parc, mais de manière plus large. Flore, faune et visiteurs ont été immortalisés pour l'occasion par les membres du club photo de Carrières-sous-Poissy. « *La Vie dans le Parc du Peuple de l'herbe* » présente des photos illustrant des scènes, parfois étonnantes, du quotidien de cet espace naturel de 113 hectares. Plus grand parc naturel des Yvelines, le Parc du Peuple de l'herbe aide à la sauvegarde de nombreuses espèces animales et végétales.

L'exposition *Festiv'Image* « *La Vie dans le Parc du Peuple de l'herbe* » est à découvrir à la Maison des Insectes du Parc du Peuple de l'herbe, du 18 janvier au 8 avril 2023. Elle fait suite à une exposition inédite de la plasticienne Julie Faure-Brac. Intitulée « *Habiter ces corps* » et présentée dans le cadre de la Biennale Internationale « *Mars à l'Ouest* », elle s'est terminée le 7 janvier. La Maison des Insectes du Parc du Peuple de l'herbe est ouverte au grand public les mercredis et samedis de 14h à 18h, le 3ème dimanche de chaque mois de 11h à 18h (période scolaire) et du mardi au samedi de 14h à 18h (période de vacances scolaires zone C). Le billet plein tarif pour l'exposition permanente coûte 7 euros. Plus d'informations sur le site www.parc-peuple-herbe.fr. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Une soirée dédiée à Charles Baudelaire

La MJC Les Terrasses va accueillir, le 21 janvier prochain, une soirée spéciale hommage à Charles Baudelaire. L'occasion de (re)découvrir la poésie de ce génie français.

« *Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers, Qui suivent, indolents compagnons de voyage, Le navire glissant sur les gouffres amers.* »

Ces vers vous parlent-ils ? Ce sont ceux du premier quatrain de *l'Albatros*, célèbre poème publié dans la deuxième édition des *Fleurs du mal* de Charles Baudelaire, 1861. La poésie de Baudelaire n'a, en plus d'un siècle, pas perdu de sa puissance et de sa beauté. C'est d'ailleurs pour rendre hommage au génie de ce poète français né le 9 avril 1821 et le 31 août 1867 qu'une soirée spéciale est organisée, à la Maison des Jeunes et de la Culture de Conflans-Sainte-Honorine, par Act together et l'activité Libre expression. Une soirée dédiée à Charles Baudelaire, prévue le 21 janvier à 20h. L'occasion de célébrer l'un des plus grands poètes du XIXème siècle, à travers le théâtre et la chanson.

Rendez-vous samedi prochain à la MJC Les Terrasses, dans l'Espace Michel Rocard (avenue du Pont). L'entrée libre sera libre. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'espace de la MJC les Terrasses accueillera une soirée dédiée au poète le 21 janvier à 20h. L'occasion de le célébrer à travers le théâtre et la chanson.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Space Age, quand la conquête spatiale inspire le design

La conquête spatiale fascine. En design, elle a inspiré dans les années 50 un nouveau style, le « *Space Age* ». Un mouvement du passé futuriste, à découvrir dès le mois prochain au Musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Pas de doute, la conquête spatiale fascine. S'aventurer dans l'espace a été l'une des grandes aventures du XXème siècle… Une histoire qui a inspiré toute une époque, de la littérature au cinéma en passant par le design. En design, ce phénomène porte le nom de « *Space Age* », un mouvement esthétique et radical éclot au début des années 50. Il s'est caractérisé par un style utopique et futuriste : motifs géométriques, formes organiques, nouveaux matériaux industriels… Le « *Space Age* » se raconte au Musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, à partir du 10 février 2022.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines organise également un atelier pour les familles en lien avec le Space Age.

Un mouvement esthétique et radical

En parallèle de l'exposition « *Space age : quand la conquête spatiale inspire le design* », le Musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines organise un atelier pour les familles. L'objectif ? Réaliser, avec vos enfants, un objet « *space age* ». L'exposition débute le 10 février, jusqu'au 8 juillet 2023. Des visites guidées sont prévues tous les samedis, à 15h. Les ateliers, ouverts dès 6 ans, sont organisés, à 14h30, les 18 février, 1er mars, 29 avril et 3 mai. Plus d'informations sur www.museedelaville.sqy.fr. ■

COIGNIÈRES

« *Les Poupées persanes* » au Théâtre Alphonse Daudet

La pièce « *Les Poupées persanes* », écrite par Aïda Asgharzadeh s'invite au théâtre Alphonse Daudet le 31 janvier prochain. Un joli voyage théâtral vers l'Iran à ne surtout pas rater…

« *Les Poupées persanes* » commence comme toutes les histoires : « *Il était une fois* ». Cette épopée écrite par la comédienne Aïda Asgharzadeh se raconte au Théâtre Alphonse Daudet, le mardi 31 janvier prochain. Mise en scène par Régis Vallée, ce spectacle vous plonge au cœur de l'Iran des années 1970, à travers le destin de quatre universitaires. De la chute du Shah à l'arrivée au pouvoir du régime islamique, « *Les Poupées persanes* » est un véritable voyage théâtral entre rire et larmes.

Un véritable voyage théâtral entre rire et larmes

Sur la scène du théâtre Alphonse Daudet, le 31 janvier, à 20h45, les comédiens et comédiennes Kamel Isker, Azize Kabouche, Toufan Manoutcheri Sylvain Mossot et Ariane Mourier dépeignent « *une jeunesse pleine d'espoir, une lutte avortée, un peuple sacrifié* » … Toutes les informations sur le site www.espacealphonsedaudet.fr. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le spectacle aura lieu le 31 janvier, à 20h45 sur la scène du théâtre.

LANCEMENT COMMERCIAL

MAGNA VILLA À MAGNANVILLE - 17 LOGEMENTS

LES VAUCOULEURS À MANTES-LA-VILLE – 16 LOGEMENTS

LIVRAISON 4EME TRIMESTRE 2024

Afin de découvrir nos deux programmes au cœur des Yvelines,
merci de contacter note conseiller immobilier
Laurent BERNARD** au **06 17 31 18 74

HABITAT & COMMERCE

VALLEE DE SEINE

Nuits de la lecture : de nombreux événements prévus en vallée de Seine

Les *Nuits de la lecture* sont prévues jusqu'au 22 janvier. Le thème retenu cette année est celui de la peur. Des escape games sont prévus dans plusieurs villes.

CELINE CRESPIN

La peur. Ce thème est celui retenu cette année pour la nouvelle édition des Nuits de la lecture qui, sur proposition du ministère de la culture, est organisée par le Centre national du livre du 19 au 22 janvier. Dans son édition précédente, *La Gazette* évoquait les différents événements attendus, les 20 et 21 janvier, à Poissy. Parmi eux, la tenue d'une soirée lecture intitulée *Frisson de fer* prévue à la maison de fer et durant laquelle des textes horrifiques seront lus, à 19h et 20h, au public à partir de 12 ans par la compagnie de théâtre amateur Les Jeux dits de La Bruyère. Les réservations se font auprès des bibliothécaires de la Ville, par courriel à mediatheque@ville-poissy.fr ou par téléphone au 01 30 65 10 65. D'autres événements gratuits sont également organisés sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). *La Gazette* en a sélectionné quelques-uns.

Le thème de la peur sera respecté à Mantes-la-Jolie car le 21 janvier, de 18h30 à 21h, un escape game intitulé *Le livre maudit* sera organisé à la médiathèque Georges Duhamel pour le public âgé d'au moins 12 ans. « *Il y a une semaine, la bibliothécaire a reçu, sans le savoir, un paquet contenant le livre maudit de Dracula. Dracula et ses serviteurs (chauve-souris, araignées et autres insectes) se sont échappés du livre maléfique et se sont répandus dans la médiathèque. Depuis, ils jouent des mauvais tours et terrorisent le personnel et les usagers des lieux. Pour que cela cesse* […] *vous allez devoir trouver [une] formule magique* […] *en réussissant des défis dans les salles de la médiathèque* », indique la Ville sur son site internet, manteslajolie.fr. La durée de l'escape game est de 1h par groupe avec un départ toutes les 20 minutes. Les places étant limitées, les inscriptions sont indispensables. Elles se font par téléphone auprès des bibliothécaires qui sont joignables au 01 34 78 83 55 ou au 01 34 78 81 01.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Des jeux de société sont prévus le 21 janvier, de 16h à 22h, à la médiathèque des Mureaux. « *Des jeux classiques aux jeux qui « font peur », il y en aura pour tous les goûts* », indique la Ville.

Mantes-la-Jolie ne sera cependant pas la seule commune du territoire de GPSEO à prévoir un escape game pour la nouvelle édition des *Nuits de la lecture*. Ce sera également le cas à Andresy. Intitulé *Irène a disparu !*, l'événement est prévu de 14h à 15h et de 15h30 à 16h30 à la bibliothèque Saint-Exupéry. L'escape game, accessible à partir de 9 ans, s'inspirera, entre autres, de l'univers de Sherlock Holmes et d'Arsène Lupin. « *À l'été 1870, Sherlock Holmes, Arsène Lupin et Irène Adler se rencontrent à Saint-Malo où ils deviennent d'inséparables amis. Au cours des 10 tomes de Sherlock, Lupin et moi, ils vont vivre de nombreuses aventures policières un peu partout en Europe. Mais voilà qu'Irène a soudainement disparu ! Pour cette nouvelle enquête, ce sont aux enfants de venir en aide à Sherlock et Lupin* », résume la Ville sur son site internet, andresy.com. L'événement est accessible sur réservation auprès de la bibliothèque Saint-Exupery qui est joignable par téléphone au 01 34 01 11 60 ou par courriel à l'adresse bibliotheque@andresy.com.

Du côté de Magnanville, un escape game, nommé *Le livre des ombres*, est également prévu à la médiathèque Le grenier des arts. Il aura lieu le 21 janvier, de 18h à 19h et de 19h à 20h, et sera accessible aux enfants à partir de 7 ans. « *Saurez-vous déjouer les plans maléfiques de la momie et aider Champollion à retrouver le livre des ombres ?* », demande GPSEO dans le programme de l'édition 2023 des *Nuits de la lecture*. L'événement est accessible sur inscription auprès de la médiathèque qui est joignable par téléphone au 01 75 74 81 74 ou par courriel à mediatheque@mairie-magnanville.fr.

Le 20 janvier, à Conflans-Sainte-Honorine, la médiathèque Blaise Cendrars organise un « *jeu immersif en réalité augmentée* » intitulé *Amelia's secret*. Il se déroulera de 15h à 20h dans la salle des machines et sera accessible dès 12 ans. « *Par équipe de 2 à 6 joueurs, venez résoudre le mystère du manoir hanté* », résume la communauté urbaine, gpseo.fr. Les réservations se font auprès de la médiathèque. Pour cela, il convient de téléphoner au 01 34 90 38 72 ou d'écrire un courriel à contact-mediatheque@mairie-conflans.fr.

Aux Mureaux, des jeux de sociétés sont prévus le 21 janvier, de 16h à 22h, à la médiathèque. L'événement concerne les enfants à partir de 3 ans mais également le public adolescent et adulte. « *Des jeux classiques aux jeux qui « font peur », il y en aura pour tous les goûts* », indique la Ville sur son site internet, lesmureaux.fr. L'entrée est libre. ■

POISSY

L'histoire de Lawrence d'Arabie adaptée au théâtre

La pièce *Lawrence d'Arabie* d'Éric Bouvron sera jouée le 28 janvier, à 20h30, au théâtre de Poissy. Elle se base sur l'histoire de l'officier britannique Thomas Edward Lawrence durant la grande révolte arabe de 1916-1918.

Une histoire vraie transcrite au théâtre. Le 28 janvier, à 20h30, le public découvrira la pièce *Lawrence d'Arabie* d'Éric Bouvron au théâtre de Poissy. L'événement s'inspire de l'histoire de l'officier de liaison britannique Thomas Edward Lawrence, surnommé Lawrence d'Arabie, pendant la grande révolte arabe de 1916-1918.

La notion de la loyauté abordée

« *1916, dans le désert d'Arabie en pleine première guerre mondiale, T.E Lawrence, jeune et brillant archéologue anglais, se révèle être un précieux atout pour l'armée britannique qui l'enrôle au sein des services de renseignement* […]. *Il devient un héros dans son pays en même temps qu'un frère d'armes pour les tribus arabes. Jusqu'où ira [sa] loyauté à l'égard de ses frères d'armes quand il mesurera l'étendue du mensonge orchestré ?* », résume le communiqué de la pièce jouée par 8 comédiens qui interprètent, au total, « *une soixantaine de personnages* ». Trois musiciens et chanteurs sont également présents.

Les réservations se font via la billetterie en ligne du théâtre de Poissy, ville-poissy.notre-billetterie.fr. Le prix des places varie de 17 à 40 euros. Pour les moins de 18 ans, le tarif est fixé à 12 euros. ■

A. VINOT

La pièce Lawrence d'Arabie est jouée par huit comédiens qui interprètent, au total, « *une soixantaine de personnages* ».

MANTES-LA-JOLIE

Adultes et adolescents initiés à l'art de l'origami

Le 28 janvier, de 16h à 17h30, un atelier dédié à l'origami est organisé à la médiathèque Louis Aragon.

Transformer du papier en divers objets grâce à du pliage. Cette définition résume parfaitement l'art de l'origami, d'origine asiatique, qui nécessite patience et précision. Le 28 janvier prochain, la Ville indique sur son site internet qu'un atelier consacré à l'origami est prévu de 16h à 17h30 à la médiathèque Louis Aragon. L'événement, gratuit, est ouvert aux adultes ainsi qu'aux adolescents de plus de 14 ans, débutants ou confirmés. « *[La réalisation d'une] grue battant des ailes, d'étoiles (du bonheur?) et d'un origami modulaire (cube) [sont au programme]* », indique la Ville. Les places étant limitées, l'atelier n'est accessible que sur inscription. Pour cela, il convient de téléphoner au 01 34 78 99 88 ou d'écrire un courriel à l'adresse mediatheque.aragon@manteslajolie.fr. ■

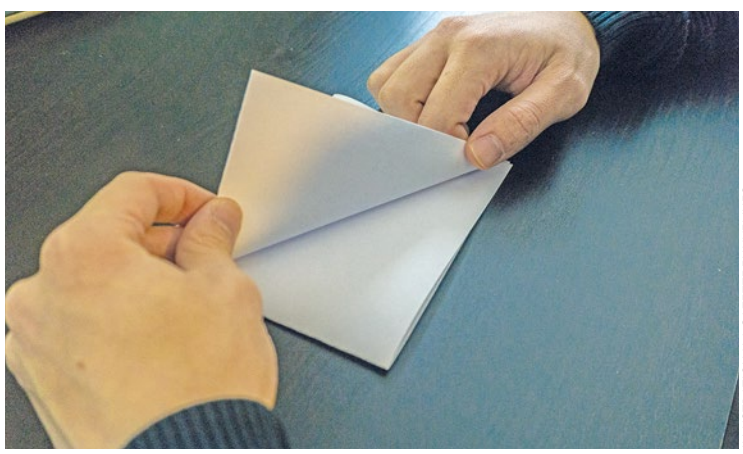

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'origami est un art d'origine asiatique qui consiste à plier du papier pour le transformer en divers objets.

ON EN PARLE

Marie-Agnès Kadebir, son combat contre l'endométriose

L'endométriose est une maladie chronique qui touche 10 % des femmes en âge de procréer. Depuis un an, elle est reconnue comme Affection Longue Durée. Cette maladie multifactorielle féminine touche la sphère abdominale et a des impacts sur la digestion, les règles et la fertilité.

LFM RADIO

Marie-Agnès Kadebir était au micro de *LFM* pour parler de l'endométriose

Marie Agnès Kaderbi est coordinatrice Île-de-France pour Endomind, une association reconnue par le ministère de la santé qui participe a la mise en lumière de la maladie et qui aide à développer la recherche. Elle est touchée par cette maladie depuis ses 13 ans, et elle était l'invitée de Manon cette semaine pour échanger sur ce sujet encore trop peu connu du grand public. Selon elle, « *à partir du moment où ça vous empêche de faire des activités quotidiennes normales : ce n'est pas normal* ».

« Ce n'est pas normal »

Il n'y a pas de traitement type pour soulager des symptômes de la maladie, mais plusieurs formules adaptées à chaque femme atteinte, qui vont des traitements hormonaux aux très rares opérations chirurgicales. Pour autant l'aspect psychologique est, lui, laissé de côté et pour l'instant les prises en charge ne sont pas prévues.

Au-delà des conséquences physiques, la maladie peut provoquer des problématiques sociales comme l'absentéisme scolaire et professionnel, des relations difficiles à entretenir du fait des douleurs, ainsi que dans l'intimité du couple. ■

Retrouvez *On en parle*, tous les jeudis a 11 h sur *LFM Radio* 95.5 et en podcast sur LFM-Radio.com

ETAT ET CIVILS

Les villes face au défi de la sobriété énergétique

Michel Lebouc, maire DVG de Magnanville et Virginie Oks, chargée de la transition écologique et énergétique à la mairie de Villennes-sur-Seine (LR), reviennent sur les mesures prises par leur ville pour réduire la consommation d'énergie et atteindre les objectifs fixés par l'État.

Cet hiver, la crainte de la coupure d'électricité a obligé l'État et les collectivités à prendre des mesures. Le 10 novembre dernier, le gouvernement a donné plusieurs directives aux collectivités. Avant cela, la première ministre Élisabeth Borne, accompagnée de la ministre de la transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, ont préconisé aux Français de prendre des nouvelles habitudes : baisser la température, éteindre la lumière etc. L'objectif est de réduire la consommation d'électricité du pays de 10 %. Dans la commune de Magnanville, le maire Michel Lebouc, a commencé la transformation énergétique de sa ville bien avant cette crise. « *Nous sommes l'une des premières communes à avoir remplacé l'éclairage par des LED, moins énergivores.* » Cette crise, liée à la guerre en Ukraine et la baisse de production nucléaire, pousse les collectivités à prendre plus d'initiatives mais pour Virginie Oks, chargée de la transition écologique et énergétique à la mairie de Villennes-sur-Seine, il est essentiel car l'État accorde plus d'aides à ses collectivités. « *Pour pouvoir agir nous avons besoin des dotations qui sont régulièrement baissées et ce qui coûte très cher c'est cette transformation accélérée* » explique-t-elle. ■

Un sujet à retrouver lors de l'émission *État et Civils* présentée par Djeinaba Kante, tous les mercredis, à 11 h, sur le 95.5 FM. L'intégralité est disponible sur www.lfm-radio.com.

LFM RADIO

Virginie Oks et Michel Lebouc, élus engagés pour réduire les dépenses énergétiques dans leurs communes respectives.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		4			9	5		
	9	5			4		1	
7	1			8	6			3
	8	3	6		1			7
				3		1		
	4			9			8	
	3	8				6	4	
	7		9	2			5	
1		9		6				2

SUDOKU : niveau difficile

7		8		2			4	
	4	3		8		1		
			5				8	
	9	2			8	7	6	
	3	7				8		
				3				2
4								
					4	5		9
3			8	6		4		

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°327 du 11 janvier 2023 :

7	4	8	2	6	5	9	3	1
2	3	5	7	1	9	4	8	6
9	1	6	4	3	8	5	2	7
1	9	7	6	8	4	2	5	3
5	2	4	9	7	3	1	6	8
6	8	3	5	2	1	7	9	4
3	7	1	8	9	2	6	4	5
4	6	9	3	5	7	8	1	2
8	5	2	1	4	6	3	7	9

8	5	2	3	6	1	4	9	7
6	4	9	8	5	7	1	3	2
1	3	7	4	2	9	6	8	5
5	9	3	2	4	6	7	1	8
7	1	8	9	3	5	2	6	4
2	6	4	7	1	8	9	5	3
9	8	5	1	7	4	3	2	6
3	7	6	5	9	2	8	4	1
4	2	1	6	8	3	5	7	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

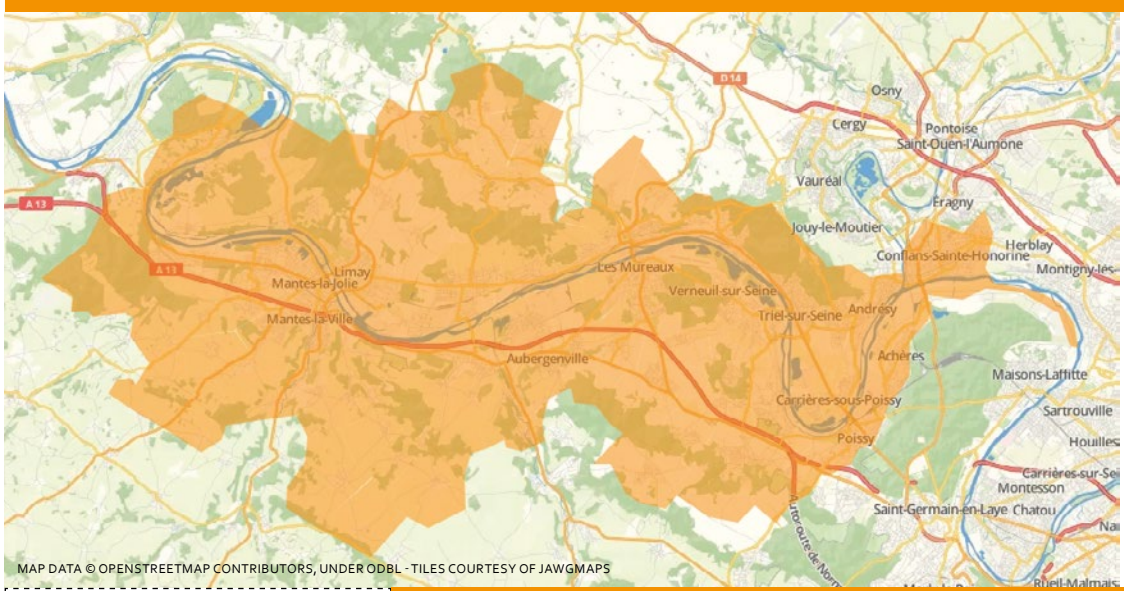

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédacteur en chef :** David Canova - *david.canova@lagazette-sqy.fr* ■ **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* ■ **Actualités, faits divers :** Maxime moerland ■ **Culture :** Clotilde Boudet ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 1-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

La Seine en partage

Meilleurs vœux 2023

© Ph. Guignard / air-images.net

Yvelines • Hauts-de-Seine

www.78-92.fr